



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 6 mai 2013, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Marilyn Matheson, Florence Fréchette, Linda Harper McMahon et Martin Jones, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, Mme Karen Blouin sont présents.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2013
3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2013
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Autorisation au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François
 - 8.3 Embauche d'un pompier volontaire à l'essai
 - 8.4 Achat de gravier et concassage de gravier et sable dans le site sur le chemin Longswamp
 - 8.5 Amendement au contrat avec le Bistro du Golf
 - 8.6 Mise aux normes du piézomètre

2013-05-058



No de résolution
ou annotation

- 8.7 Appui au Livre blanc municipal
- 8.8 Renouvellement de l'entente avec le club VTT Sherbrooke-Ascot Corner
- 8.9 Renouvellement de lettre d'entente avec le syndicat
- 8.10 Contrat d'asphaltage
- 8.11 Don à l'école Pope Memorial pour tournoi annuel
9. Législation
Sans objet
10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 3 juin 2013, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 avril et la séance extraordinaire du 15 avril 2013.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 avril et la séance extraordinaire du 15 avril 2013, tels que déposés.

ADOPTÉ

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Quelques contribuables de l'assistance ont posés leurs questions.

5. Dépôt de la correspondance du mois

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposé en comité plénier du Conseil.

6. Rapport des activités du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Loisirs, sport et culture
- 7.6 Golf

2013-05-059



No de résolution
ou annotation

2013-05-060

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **82 495,16 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 04-2013 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

8.2 Autorisation au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François

2013-05-061

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Saint-François est entré en vigueur le 21 janvier 2008;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 : *«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma...»*

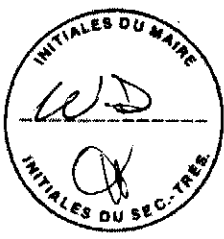
Art. 34 : *«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»*

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François à accéder aux déclarations



No de résolution
ou annotation

incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Bury.

ADOPTÉ

2013-05-062

8.3 Embauche d'un pompier volontaire à l'essai

ATTENDU QUE le processus de sélection de nouveaux pompiers a été complété;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

Et CONVENU de confirmer l'embauche de M. Jared Simonneau comme pompier volontaire pour une période de probation d'un an à la fin de laquelle un rapport d'évaluation et une recommandation pour la permanence sera produit, aussi, tous les examens médicaux et enquêtes devront être faits préalablement afin que le conseil décide de la permanence du candidat.

ADOPTÉ

2013-05-063

8.4 Achat de gravier et concassage de gravier et sable dans le site sur le chemin Longswamp

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a demandé des offres de prix pour l'approvisionnement de pierre concassé MG 20b et pour le concassage de gravier et de sable dans notre site auprès des fournisseurs locaux pour l'année 2013;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont présenté leurs offres de prix, taxes incluses, à la Municipalité comme suit :

<u>Pour l'achat de gravier</u>	Excavation Stéphane Nadeau	*7,52 \$ / TM
	Excavation Jocelyn Ménard.....	8,45 \$ / TM
	Construction André Boisvert.....	8,66 \$ / TM
<u>Pour le concassage dans le site</u>	Excavation Stéphane Nadeau	7,48 \$ / TM
	Excavation Jocelyn Ménard.....	Nul
	Construction André Boisvert.....	*6,03 \$ / TM

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'accorder le contrat de concassage, au montant de 6,03 \$ / TM taxes incluses, à Construction André Boisvert pour 8 000 tonnes métrique (TM) pour le printemps et à l'automne d'accorder un autre contrat de 8 000 TM supplémentaire et payable au début de l'année 2014.

D'accorder le contrat pour l'achat de gravier à l'entreprise Excavation Stéphane Nadeau au montant de 7,52 \$ / TM, taxes incluses.

D'autoriser, en fonction des besoins, l'achat de gravier auprès de l'entreprise Excavation Jocelyn Ménard pour les chemins à proximité de ce site au montant de 8,45 \$ / TM, taxes incluses.

ADOPTÉ



No de résolution
2013-05-064

8.5 Amendement au contrat avec le Bistro du Golf

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution 2013-04-054 relativement aux signataires désignées dans ladite résolution;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU D'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité l'entente contractuelle avec Mme Jody Davis pour le Bistro du Golf.

ADOPTÉ

2013-05-065

8.6 Mise aux normes du piézomètre

ATTENDU QUE la municipalité doit présenter au ministère du développement durable, environnement, faune et parcs du Québec une demande pour l'utilisation en permanence du piézomètre;

ATTENDU QU'un hydrogéologue doit installer des sondes de niveau d'eau en permanence pendant 90 jours et procèdera à des échantillons;

ATTENDU QU'un rapport et une demande doit être présentée au ministère;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU d'autoriser la firme Envir'eau à procéder au travail nécessaire et à présenter la demande d'utilisation du piézomètre au MDDEPQ au nom de la municipalité et ce pour la somme de 8 458,00 \$, taxes en sus, le tout selon l'offre de service présentée.

QUE les sommes nécessaires soient prises à même la subvention versée de la taxe d'assise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

ADOPTÉ

8.7 Appui au Livre blanc municipal

Item reporté

8.8 Renouvellement de l'entente avec le club VTT Sherbrooke-Ascot Corner

2013-05-066

ATTENDU QUE Club de VTT Sherbrooke-Ascot Corner a déposé une demande de droit de passage sur les chemins d'Island Brook, McIver, Tams, route 255, Wyatt, Card et Sand Hill;

ATTENDU QUE le Club de VTT Sherbrooke-Ascot Corner s'engage à installer les panneaux de signalisation et de fournir la patrouille sur les chemins ainsi qu'une liste de personnes ressources à rejoindre en cas de problèmes;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE ce droit de passage permettra aux membres du Club de VTT Sherbrooke-Ascot Corner de rejoindre d'autres sentiers VTT d'été;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU de renouveler l'entente de droit de passage sur les chemins d'Island Brook, McIver, Tambs, route 255, Wyatt, Card et Sand Hill avec le Club de VTT Sherbrooke-Ascot Corner pour la saison 2013.

ADOPTÉ

2013-05-067

8.9 Renouvellement de lettre d'entente avec le syndicat

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et le directeur général à signer le renouvellement d'une lettre d'entente avec le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Bury – CSN (Unité générale) ayant pour but de combler le poste d'inspecteur en bâtiments et aux services techniques de façon temporaire par un sous-traitant jusqu'au 4 novembre 2013 et ensuite d'afficher le poste permanent à trois (3) jours semaine et d'augmenter à quatre (4) jours semaine le poste de technicienne en administration.

ADOPTÉ

2013-05-068

8.10 Contrat d'asphaltage

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une première phase de réparations de pavage à certaines rues;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU D'autoriser des réparations d'asphalte sur les rues Stokes, Brooks, McIver et Main pour un total de 88 tonnes incluant le transport et la pose.

De confier le contrat à Pavage Estrie Beauce pour la somme de 17 495,28 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ

2013-05-069

8.11 Don à l'école Pope Memorial pour le tournoi annuel 2013

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU Que la Municipalité de Bury autorise le versement d'une contribution financière équivalent à 50 % des frais d'inscriptions au tournoi annuel 2013 selon le contrat avec l'école Pope Memorial.

ADOPTÉ

9. Législation
Sans objet



No de résolution
ou annotation

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Quelques questions et commentaires concernant les items à l'ordre du jour ont été soulevés par l'assistance.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 50.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra mardi, le 3 juin 2013, à 19 h 30, au Centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2013-05-060, 2013-05-062, 2013-05-063, 2013-05-065, 2013-05-068, 2013-05-069.

Signé ce 7 mai 2013,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire

2013-05-070

